

# Pôle enfance PAPJ



**Responsable Accueil de Virson :**  
Lydie GARNIER / 05.46.68.79.44

## SEPTEMBRE 2018



Bulletin d'inscription au verso  
à déposer à l'accueil  
ou  
à renvoyer par mail

### TARIFS Périscolaire matin et soir

Facturation à l'heure entamée

\*Tarifs applicables au 01/09/2014

Coût horaire	Allocataire CAF/MSA	Passeport CAF/MSA		
		Q3	Q2	Q1
1 Heure	2.50 €	2.40 €	2.30 €	2€ 20
2 Heures	4.50 €	4.40 €	4.30 €	4.20 €
3 Heures	6 €	5.90 €	5.80 €	5.70 €

Hors CAF /MSA - majoration de 0,50 € par heure

Le goûter est à 0,60 €, il est automatiquement facturé sur la 1ère heure de présence

**RETARD**  
5€ par quart d'heure / famille

**Absence non justifiée**  
Matin 2,50 € / enfant  
Soir 5 € / enfant

**Directrice de l'association :**  
Céline ESPIOT / 06.11.87.11.48

**Secrétariat :**  
Elodie SERER

☎ 05.46.01.97.69  
contact@papj.fr  
www.papj.fr



# Infos

N'hésitez pas à suivre l'actualité de PAPJ sur Facebook en vous abonnant à notre page :  
<http://www.facebook.com/associationpapj/>

A partir du 06 Novembre 2018,  
l'association ouvre un  
**ESPACE JEUX EN FAMILLE**  
au siège social de PAPJ  
(2 ZI des Grands Champs—17290 Aigrefeuille d'Aunis).

Cet espace sera ouvert 1 mardi sur 2, de  
16h30 à 19h00 pour découvrir  
une sélection de jeux mais aussi  
les emprunter pour jouer à la maison.  
Lors de votre 1er emprunt, une carte  
« espace jeux » vous sera remise.  
Sans obligation d'emprunt,  
ni d'adhésion à l'association.

Le programme périscolaire sera  
construit à la rentrée avec  
la participation de vos enfants.

La personne en charge de la  
gestion des inscriptions sera en congés  
du 06 au 26 Août 2018.  
Nous vous demandons donc de nous  
fournir votre planning  
d'inscription une fois celui-ci  
confirmé car nous ne serons pas  
en capacité de gérer des annulations  
avant le jour de la rentrée.

Pour rappel, l'accueil périscolaire ne  
sera **pas ouvert le Lundi 03/09/18 au  
MATIN.**

L'équipe d'animation

Responsable de l'accueil :

Lydie Garnier

Animateurs : Marie Neveu,  
Thomas Forestier, Anne Galarneau



## BULLETIN D'INSCRIPTION PERISCOLAIRE SEPTEMBRE 2018

Ecole :  Vérines  Croix Chapeau  RPI (Virson / Bouhet / Chambon)

Nom et Prénom de l'enfant :

Classe :

	MATIN	SOIR
Lundi 03/09		<input type="checkbox"/>
Mardi 04/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 06/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 07/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lundi 10/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 11/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 13/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 14/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lundi 17/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 18/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 20/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 21/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lundi 24/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 25/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 27/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 28/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Abs pour maladie : fournir un certificat médical dans les 8 jours qui suivent l'absence  
Toute absence non justifiée ou annulée hors délai sera facturée.

Annulation de dates : 1 semaine avant la date concernée par écrit

Nous informons les parents de leur intérêt à souscrire pour leurs enfants un contrat d'assurances de personnes, destiné à couvrir les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités pratiquées.

Nom et Signature des parents,

**SIGNATURE OBLIGATOIRE**